Mairie de Crécy-la-Chapelle

CRECY LA CHAPELLE Le 30 novembre 2021



PREVISIONS D'INSCRIPTION Enfants nés en 2019 **Nouveaux arrivants**

Le Maire de CRECY LA CHAPELLE informe les parents ayant des enfants nés en 2019 ainsi que les nouveaux arrivants qu'un recensement est en cours afin de prévoir les effectifs des écoles pour la Rentrée de septembre 2022. A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner, le coupon ci-dessous.

Pour une inscription définitive : à partir du 7 avril 2022 :

- Vous devrez passer en Mairie, au service Scolaire, avec le livret de famille et un justificatif de domicile (moins de 3 mois) afin d'y retirer une fiche de renseignements par enfant. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous (au 01.64.63.97.47) les samedis
- Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec : Madame SIMONNOT, directrice de l'école maternelle, au 01.64.63.78.55 et/ ou Mme BINTZ, directrice de l'école élémentaire, au 01.64.63.78.40

Vous devrez apporter le jour du rendez-vous : fiche Mairie, livret de famille, carnet de santé et

	n en cas de changement d'école.
9 0	retourner en MAIRIE (service scolaire) le plus rapidement possible
Mr (nom, prénom)	
Mme (nom de jeune fil	le, prénom)épouseépouse
Situation familiale	□ célibataire □ mariés □ vie maritale/PACSé □ séparés/divorcés
Nom, prénom de l'e	nfant
Sexe :	. Né(e) le à
Mon enfant sera pi	résent à la rentrée scolaire 2022 \Box OUI \Box NON
Si « o	oui », veuillez compléter les renseignements ci-dessous :
Adresse complète :	
Père: N°Port	Email :
profession	
Mère : N°Port	Email :
profession	
Personne autorisée à	prendre l'enfant en cas de problème :
	Tél
<u>Si « r</u>	non », veuillez indiquer le motif :